

Modalités d'Admission

Contactez l'EHPAD Bellefontaine pour prendre rendez-vous avec le cadre responsable de la structure

Un entretien avec le Cadre Supérieur de Santé, l'Infirmière et la Psychologue est organisé avec la famille et la personne âgée puis une consultation avec le Médecin Gériatre.

Au cours de cet entretien, sont définis les modalités de la prise en charge et le nombre de jours possibles de présence sur la semaine.

Les tarifs sont fixés annuellement par le Conseil

Général de l'Isère et en fonction du degré

d'autonomie (GIR)

Les Aides Financières

Les personnes accueillies peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée

d'Autonomie (APA) attribuée par le Conseil Général pour une partie du coût de l'accueil de jour

Une aide financière est apportée pour le transport d'un montant de 11,16 € par jour.

Certaines Caisses de Retraite, Mutuelles et CCAS peuvent également contribuer au financement.

Ouverture du lundi au vendredi : 9H à 17H

Accueil
1 à 3 fois par semaine selon les modalités de la prise en charge

Fermé les week-end et les jours fériés, ainsi qu'à certaines périodes de vacances scolaires.



EHPAD BELLEFONTAINE
4 Rue Bellefontaine
Péage de Roussillon
CS 20029
38556 ST MAURICE L'EXIL Cx

Téléphone : 04 74 11 16 16
Télécopie : 04 74 29 45 94
Messagerie : accueil@mr-bellefontaine.fr

ACCUEIL DE JOUR THERAPEUTIQUE



Pour accompagner et soutenir des personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés



EHPAD BELLEFONTAINE
4 RUE BELLEFONTAINE
PEAGE DE ROUSSILLON
CS 20029
38556 ST MAURICE L'EXIL Cx

Téléphone : 04 74 11 16 16
Télécopie : 04 74 29 45 94
Messagerie : accueil@mr-bellefontaine.fr

POUR QUI ?

L'Accueil de jour s'adresse aux personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

- vivant à domicile.
- Ayant un minimum d'autonomie physique (marche, prise des repas)



Salle Accueil de Jour

POUR QUOI ?

- Soulager les familles et les proches en leur offrant un peu de répit
- Stimuler la personne âgée
- Maintenir le lien social et favoriser les échanges de la personne et de la famille
- Éviter l'isolement et lui permettre de sortir de chez elle
- Préparer à une éventuelle entrée en institution

QUE PROPOSE-T-ON?

- Un accueil en groupe (max 10 personnes par jour), en journée complète, d'une à trois fois par semaine
- Des ateliers de stimulation pour favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible (atelier mémoire, travaux manuels, sorties, activités physiques adaptées, musique, relaxation ...)
- Un entretien des différents gestes de la vie quotidienne : atelier pâtisserie, cuisine, lecture, jeux de société
- Des promenades journalières dans le parc de l'établissement (ferme, jardin potager...) pour préserver une mobilité physique
- Une information, une aide à l'orientation, des échanges avec les familles (sur rendez-vous)
- Des évaluations médico-psychologiques et sociales



Salon

DE QUELS MOYENS DISPOSE-T-ON?

- Un espace spécialement dédié et aménagé pour cet accueil + pièce de repos
- Une équipe pluridisciplinaire comprenant : aide-soignant, aide médico-psychologique, infirmière, médecin coordonnateur, psychologue, cadre de santé
- Un minibus pour les visites et sorties ext. (parcs animaliers, restaurants, musées etc...)
- Une collaboration avec des organismes extérieurs associations, bénévoles, communes etc...
- Une ouverture sur l'EHPAD pour bénéficier des animations de l'établissement (séances de cinéma, loto...) et ses aménagements (un parc arboré, une mini-ferme)



Le Jardin